

Le cimetière de Saint-Sulpice (Vaud)

Autor(en): **Bourgeois, Victor-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE CIMETIÈRE GAULOIS DE SAINT-SULPICE

(VAUD)

(SUITE ET FIN)

Nous avons dit qu'une seule tombe gauloise à incinération fut découverte à Saint-Sulpice et qu'elle avait un intérêt tout particulier comme la première constatée en Suisse pour cette époque. Toutes les autres sépultures gauloises de Saint-Sulpice étaient à inhumation, comme c'était l'usage général à cette époque. Les corps reposent sur le dos, au fond de la fosse, sans entourage ni couverture de pierres.

Un corps reposait sur une grande dalle placée à la hauteur des épaules, flanquée d'une autre dalle verticale à gauche près de la tête. Une tombe renfermait deux corps et dans une autre la partie inférieure du squelette disparaissait sous une couche épaisse de cendres, sur laquelle reposaient quelques fragments de vases. M. Viollier conclut que sur l'emplacement d'une partie de cette sépulture on avait allumé postérieurement un foyer rituel dont les cendres sont le reste.

Plusieurs corps avaient été inhumés dans des cercueils, mais on n'en découvrit que dix-sept sur les quatre-vingt-cinq tombeaux examinés. D'après les traces, il apparaissait que les cercueils étaient de simples caisses rectangulaires, avec couvercle plat, ou plus rarement avec couvercle à dou-

ble pente. De pareilles traces de cercueils ont été constatées dans tous les cimetières gaulois fouillés avec soin, à Vevey, à Münsingen et à Andelfingen.

Quant à l'orientation des tombes, si elle a joué un rôle prépondérant en particulier pendant la période néolithique, pour reprendre de l'importance à l'époque des invasions barbares, il ne semble pas, dit M. Viollier, qu'à l'époque gauloise on se soit donné beaucoup de souci pour orienter les tombeaux dans une direction constante. Il relève que l'orientation sud-nord était cependant la plus usuelle. Par contre, sur les six tombes de guerriers, cinq étaient orientées est-ouest et une seule sud-nord. Sur soixante-trois sépultures orientées sud-nord quarante-huit avaient la tête au sud et quinze au nord.

M. Viollier passe ensuite, à travers son admirable loupe scientifique, à l'étude minutieuse du mobilier qui accompagnait les corps découverts dans le cimetière de Saint-Sulpice, et adopte pour cette étude la chronologie qu'à la suite de J. Wiedmer il a proposée pour cette époque dans son travail déjà cité et intitulé : une nouvelle subdivision de l'époque de La Tène.

Il commence par les fibules, l'objet le plus caractéristique et le plus important de l'époque gauloise au point de vue de la chronologie.

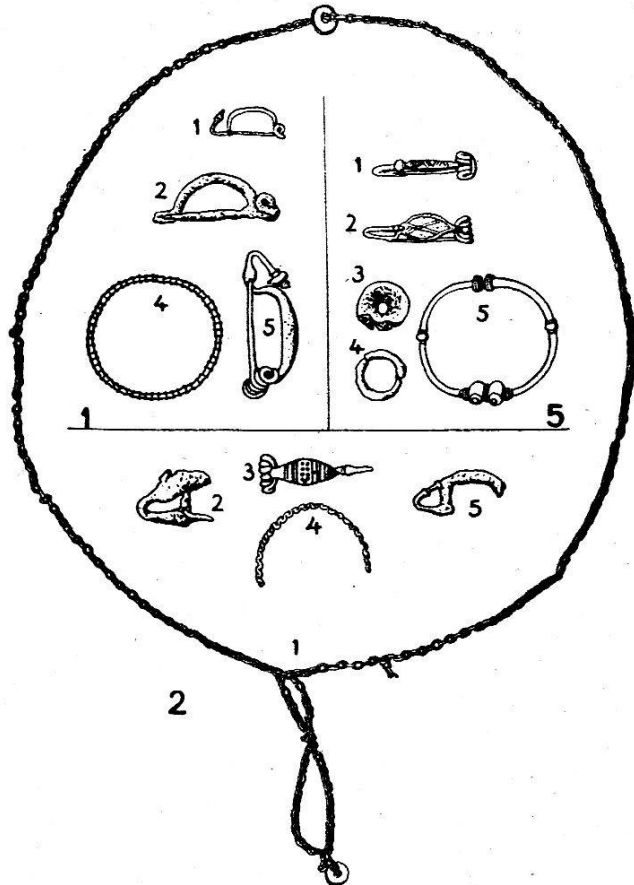
La plus ancienne est une fibule du type connu de la Certosa, à peine modifié. On trouve fréquemment des fibules de ce type modifié dans nos sépultures La Tène I *a*, en particulier à Münsingen. (Fig. 4).

Une autre fibule, jusqu'à ce jour unique en Suisse, dérive aussi du type de la Certosa, et montre sur l'arc cylindrique une crête en corail, et sur la tête du ressort, ainsi que dans la courbure du pied, trois boutons, également de corail, lequel a conservé quelques reflets rougeâtres et non pas la simple

masse crayeuse blanche que présente généralement cette matière après un long séjour dans la terre.

Les autres *fibules La Tène I a* sont du type courant, avec arc surélevé, pied formé de deux parties parallèles réunies

Fig. 2.



Tombe N° 2. — Deux fibules en fer, incomplètes, trouvées dans la région du bassin. L'une la Tène I *b*, l'autre la Tène I *c*. Une grande chaînette en bronze formée de petits anneaux, traversée comme un chapelet par des perles de jayet. Deux seulement sont restées fixées. Une fibule en bronze à arc, en forme de bouclier orné au centre de petits losanges et de chaque côté de trois moulures; ressort à trois spires. La Tène I *c*. Un bracelet filiforme ondulé; il n'en reste que la moitié. Deux anneaux filiformes en bronze pris dans une masse d'oxyde de fer.

par une courbe en demi-cercle se terminant par un petit bouton qui vient buter contre l'arc. Une autre fibule du même type a son pied terminé par une sphère ornée de trois alvéoles

garnies de corail. Quelques-unes de ces fibules du type courant sont en fer.

Des *fibules La Tène I b*, les plus anciennes ont encore l'arc surélevé et filiforme, mais le pied se termine déjà par un petit disque sur lequel est fixé un chaton d'émail ou de corail. Une fibule de ce groupe est particulièrement intéressante par son arc surélevé, en fer à cheval, et sangsueiforme, et son pied orné d'un chaton d'émail rouge.

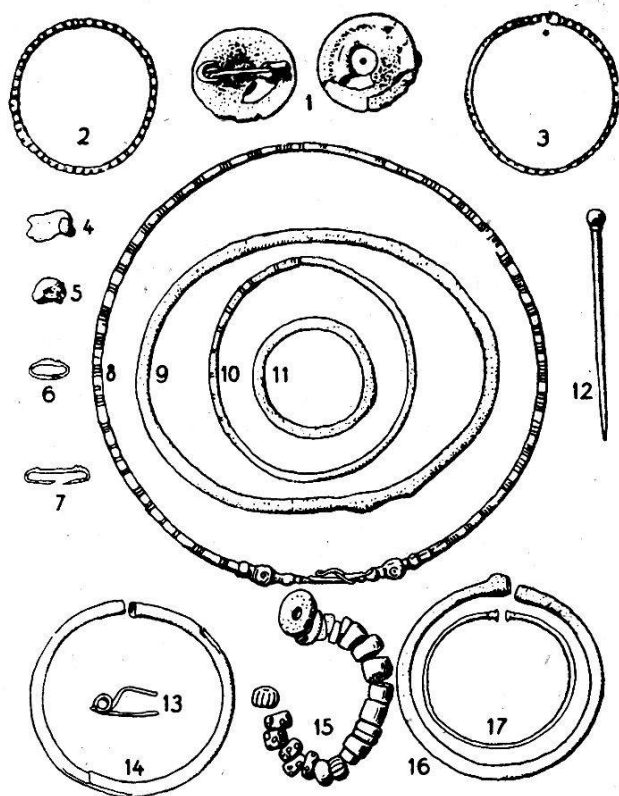
Le type courant de la fibule *La Tène I b* a l'arc en anse de panier, filiforme, uni ou strié; le pied porte un disque sur lequel est fixé un chaton d'émail ou une rose de corail. Le ressort a deux ou trois spires, la corde est extérieure, rarement intérieure. L'arc porte parfois une ornementation de gravures ou d'émail. On trouve aussi des fibules *La Tène I b* en fer. (Fig. 2, 4, 5).

Deux pièces du plus grand intérêt ont été découvertes à Saint-Sulpice; ce sont deux *broches discoïdales*, en bronze, l'une ornée d'un chaton d'émail rouge, l'autre d'une mince pellicule d'or, avec, au milieu, une demi-sphère d'émail, avec perle de corail. Tout autour du disque court une rangée de perles de corail. Le pied se relève dans ces deux broches comme dans les fibules *La Tène I*, et se termine par le disque qui forme la broche. (Fig. 3 et 4).

M. Viollier déclare ces deux objets uniques en Suisse, et ajoute n'en pas connaître d'analogues même à l'étranger. Il fait la remarque intéressante que ces deux pièces nous renseignent sur l'origine de la broche si fréquente aux époques romaine et suivantes. En effet, si l'on examine ces deux objets attentivement on voit que l'appareil portant l'épingle est constitué par une petite fibule avec ressort et porte-aiguille. Ce sont donc en réalité des fibules *La Tène I b*, dont le disque a pris des proportions très grandes, et est consolidé

par son centre au milieu de l'arc. La broche dérive donc de la fibule La Tène I *b*.

Fig. 3.



Tombe No 40. — Un diadème en bronze plein, avec deux renflements consécutifs. Longueur 15 ½ centimètres, largeur 12 centimètres. Un torques en bronze de 20 centimètres de diamètre intérieur, orné de groupes de stries. Fermeture par deux petites plaques allongées, attenantes à chaque branche. Trouvé au-dessous de la tête. A droite de la tête, une broche discoïdale formée d'une double feuille de bronze, relevée au centre et ornée d'un bouton en émail fixé par un clou de bronze. La broche est montée sur un ressort de fibule; diamètre 47 millimètres. A droite de la tête, une épingle en bronze de 11 centimètres de longueur, sertie d'un petit bouton en émail rouge. Au poignet droit deux bracelets, l'un en bronze perlé, l'autre en argent lisse, ouvert et mouluré à l'ouverture. Au poignet gauche un bracelet en bronze. Au pied un anneau tubulaire en bronze, fermeture par un manchon; diamètre intérieur 8 ½ centimètres. A la cheville gauche un anneau tubulaire en bronze, fermeture par la pointe d'une extrémité entrant dans l'alvéole de l'autre. A la cheville droite un anneau tubulaire; diamètre 7 ½ centimètres. Petit anneau en bronze plein, diamètre 4 ½ centimètres, trouvé à gauche de la tête. Sous la tête série de perles de verre et d'ambre. Au-dessous de la tête, fragments d'applique en bronze (?) et deux ressorts de fibules filiformes.

Les fibules *La Tène I c* ont l'arc en anse de panier, rarement en dos d'âne, filiforme, uni ou strié; le pied relevé vient s'appuyer sur le sommet de l'arc où il forme un bouton terminal. Le ressort est à deux ou trois spires, la corde presque toujours extérieure. Elles sont en bronze ou en fer.

M. Viollier rattache à ce groupe une fibule très particulière : l'arc en anse de panier est de section carrée, avec, sur les trois faces principales, une rangée de petites croix à branches égales.

On rencontre souvent au *La Tène I c* des fibules avec l'arc élargi en forme de bouclier, avec ornementation en relief ou gravée.

Quant aux fibules *La Tène II*, le cimetière de Saint-Sulpice n'en avait livré qu'un seul exemplaire jusqu'au jour où le travail de MM. Gruaz et Viollier fut rédigé. Elle est en bronze et porte sur le pied une plaquette ovale ornée de deux mamelons saillants.

Les fouilles de Saint-Sulpice ont fourni plusieurs *torques*, objet exclusivement féminin pendant la période *La Tène I*. Les plus simples, du *La Tène I a*, sont de grands anneaux fermés, en épais fil de bronze, avec enflure de métal au point de jonction. Cependant une des tombes *La Tène I a* a fourni un torques ouvert, avec, aux deux extrémités, un petit anneau fixe dans lequel passe un autre anneau mobile pour la fermeture. Quelques exemplaires ont leurs branches terminées par un petit tampon mouluré; un autre est fait d'un mince tube de bronze, les deux extrémités pénétrant l'une dans l'autre pour la fermeture. (Fig. 3 et 4). Deux torques très intéressants appartiennent au *La Tène I b*; l'un est ouvert, à tige cylindrique, avec aux deux extrémités un groupe de trois perles, dont la plus grosse montre un ornement en forme de S gaulois. Il se ferme par deux languettes s'appliquant l'une contre l'autre et réunies par un fil d'argent formant nœud.

(Fig. 3). L'autre est à fermoir, l'une des extrémités pénétrant dans l'autre par une pointe. La tige est ornée de deux petits disques incrustés de corail, d'un anneau de corail également, et de deux groupes de trois perles moulurées.

(Fig. 4).

Une tombe La Tène I *b* a fourni un autre objet, unique en Suisse lui aussi, et qui consiste en un *serre-tête*, destiné à retenir les cheveux, et probablement un voile; c'est un anneau fermé en épais fil de bronze cylindrique, avec deux protubérances. Il fut trouvé sur le crâne du squelette. (Fig. 3).

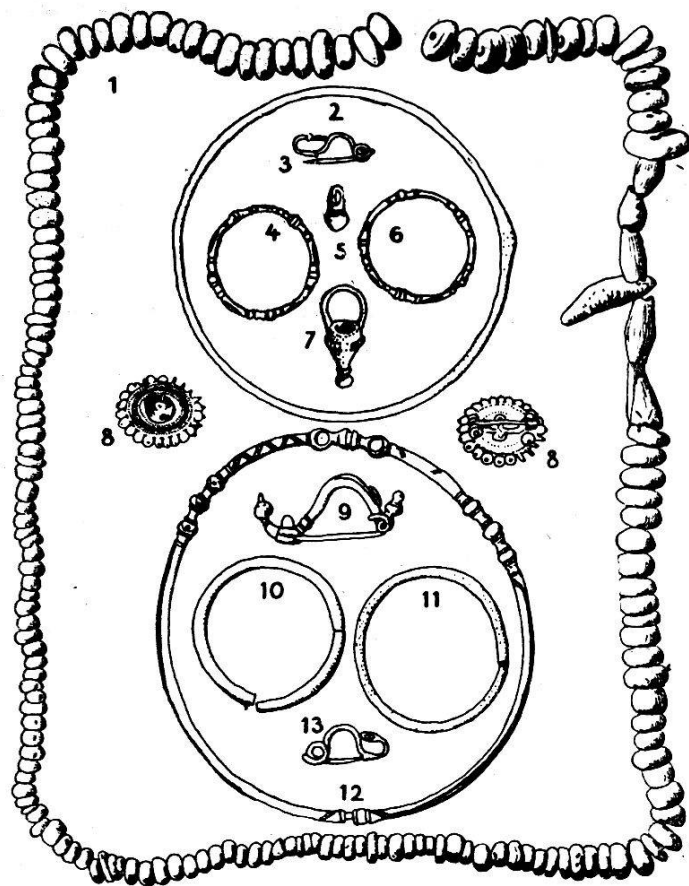
Quant aux *bracelets*, les fouilles en donnèrent quatre de La Tène I *a*, avec fermoir, et quatre de La Tène I *b*, dont un est particulièrement intéressant par le fait qu'il est en argent. C'est de nouveau une pièce unique en Suisse, car jusqu'à ce jour on ne connaissait encore aucun objet en argent avant la période de La Tène I *c*, pendant laquelle quelques petits objets de ce métal font leur apparition, notamment des bagues.

La Tène I *c* a fourni à Saint-Sulpice plusieurs bracelets à tampon, un autre à fermoir, orné de huit demi-perles, deux autres ouverts portant au milieu de la tige une double perle avec le S gaulois. En outre, deux bracelets sont faits d'un fil de bronze, l'un replié en méandre, l'autre à fermoir, en forme de méandres plus développés.

Quelques exemplaires de variétés plus ornées, particulières au La Tène I *c*, ont été également découverts, dont un à tige côtelée, ornée de deux grosses perles moulurées, un autre à tige cylindrique, avec trois groupes doubles de cercles saillants. Un bracelet creux en fer, fait d'une feuille de métal repliée en forme de fer à cheval, appartient également au La Tène I *c*. (Fig. 2, 3, 4).

L'unique tombe La Tène II a fourni un bracelet très intéressant, fait d'une tige plane-convexe ornée de deux disques

Fig. 4.



Tombe N^o 48. — Un torques en bronze de 17 ½ centimètres environ près de l'ouverture, orné de deux disques garnis de corail blanc, et de moulures. Fermeture par la pointe d'une extrémité pénétrant dans l'alvéole de l'autre. Un torques en bronze plein, de 15 centimètres de diamètre, fermé et lisse, à part un renflement. Ces deux torques se trouvaient sous le cou. Une broche discoïdale formée d'une plaque de bronze, de 33 millimètres de diamètre, ornée d'une auréole de petites perles en corail blanc, fixées par des clous en bronze. La surface de la broche est recouverte d'une pellicule d'or ornée de deux cordons perlés, et d'un cordon d'annelets. Au centre une perle brune en émail, qui était surmontée d'une autre perle superposée. Trouvée dans la région du cou. La broche est montée sur un ressort de fibule. Sur le thorax une belle fibule en bronze, la Tène I a, type de la Certosa. L'arc élevé porte un sillon qui à l'origine était garni de corail, formant une crête moulurée. La fibule est ornée de deux perles en corail et de deux globules en corail blanc. Longueur environ 6 centimètres. Une paire de bracelets moulurés de 47 millimètres de diamètre, un à chaque bras ; fermeture par une pointe entrant dans une alvéole. Deux bracelets tubulaires de 69 millimètres de diamètre, aux deux chevilles. Une pendeloque en bronze de forme pyramidale, terminée par une boule. La partie supérieure, évasée et creuse est surmontée d'une anse de suspension. Hauteur de l'objet 5 centimètres. Une pendeloque de bronze formée d'un globule plein surmonté d'une anse de suspension ; hauteur 2 centimètres. Deux petites fibules en bronze, la Tène I a, 4 centimètres, trouvées près du bassin. Nombreuses perles d'ambre éparses, à gauche et à droite sur le haut du corps.

lenticulaires, avec cercles centrés en relief formant une rose.

On n'a trouvé qu'un seul bracelet de lignite, cylindrique, intéressant au point de vue suivant : il a été trouvé dans une tombe contenant une fibule La Tène I *b*. Or, jusqu'à ce jour, tous les bracelets de lignite trouvés en Suisse appartiennent au La Tène II. M. Viollier admet que la fibule La Tène I *b* était un objet de famille, demeuré en usage assez longtemps après l'époque de sa fabrication, et que par conséquent cette tombe appartient bien au La Tène II.

Une autre remarque est à relever ici. Les sépultures gauloises contiennent généralement un grand nombre de bracelets tubulaires, comme à Münsingen, Andelfingen, que les femmes portaient aux chevilles et aux poignets. A Saint-Sulpice, comme à Vevey, ce genre de bracelet est très rare, et tous les exemplaires sont du même type, un tube de métal dont l'une des extrémités s'enfonce dans un manchon réservé de l'autre côté. Ils sont unis ou ornés de gravures. Les bracelets tubulaires appartiennent aux trois phases de La Tène I.

Tandis que les sépultures gauloises renferment généralement de nombreuses *bagues*, souvent en argent ou en or, on n'a trouvé à Saint-Sulpice, sur les quatre-vingt-sept tombes fouillées, qu'une seule bague, un anneau de fer formé d'un ruban plat, rencontrée dans une sépulture La Tène I *c*.

Les épingles sont fort rares en Suisse, dans les cimetières gaulois. M. Viollier dit que plus de mille tombes de cette époque fouillées n'ont fourni que sept épingles. Saint-Sulpice en a livré deux très intéressantes, la première, La Tène I *a*, avec perle d'ambre et demi-perle de corail; la seconde, La Tène I *b*, avec perle d'émail rouge et incrustation de corail. (Fig. 3).

Les pièces de beaucoup les plus rares et les plus curieuses trouvées à Saint-Sulpice sont *deux petits masques de verre*, de couleur bleu très foncé, presque noir. Les yeux sont très

ouverts, les sourcils et les lèvres indiquées par des traits de pâte blanche, les oreilles formées de trois petites perles de verre blanc et bleu. Les cheveux et la barbe, en éventail, sont marqués par de petites spirales de verre jaune clair. Ces masques sont ouverts derrière et munis au sommet d'un anneau de suspension, également en verre. Des pièces semblables ont été trouvées à Carthage, en Istrie, dans la Marne. Ces masques sont d'origine phénicienne et ont dû arriver à Saint-Sulpice par la voie du Rhône, avec d'autres objets importés par le commerce méditerranéen. Ils appartiennent au La Tène I c.

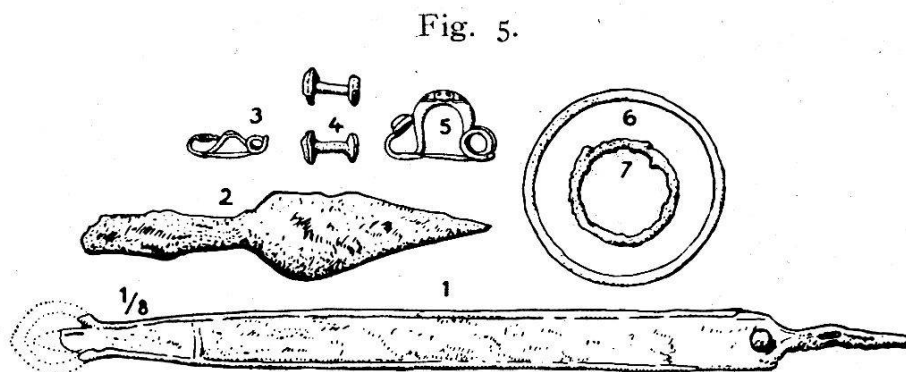
Les sépultures gauloises contiennent souvent des *perles de verre et d'ambre*. Celles de verre sont de trois variétés, en verre bleu cobalt uni, en verre bleu avec yeux blancs, et en verre bleu côtelé. Ces trois types se mêlent aux perles d'ambre et forment des colliers, souvent fort longs. On rencontre parfois des perles de verre bleu avec dessins au trait blanc en zigzags, ainsi que des perles de terre cuite, côniques ou bicôniques. Ceux qui ne pouvaient pas se payer le luxe d'un collier complet se contentaient de porter au cou, au moyen d'un fil, une seule perle, de verre, d'ambre ou de terre, ainsi que le prouvent les perles rencontrées isolées dans les tombes.

On trouva encore une *chaînette de cou* (Fig. 2), très fine et longue, en bronze, une *plaquette d'ambre* perforée de quatre trous, ayant fait partie d'un collier, et deux *pendeloques* de bronze de type hallstattien. (Fig. 4).

Une tombe livra les restes d'une *chaîne-ceinture* en fer, ce qui est plutôt rare dans les sépultures helvètes, qui contiennent par contre fréquemment des chaînes de bronze. Elles appartiennent toutes au La Tène II.

Nous avons dit plus haut que le cimetière de Saint-Sulpice n'a fourni que six tombes de guerriers; celles-ci contenaient cinq épées et quatre lances de fer. Les épées sont du type La

Tène I, avec fourreau de fer, terminé par un élargissement massif ou ajouré. Les fers de lances sont petits et généralement pourvus de leur talon. (Fig. 5).



Tombe N^o 57. — Une épée en fer et un fer de lance au côté droit du corps. Un anneau de fer de 42 millimètres de diamètre, et un autre semblable mais cassé, dans la région du bassin. Ce sont sûrement les boucles d'une chaînette attenante au ceinturon. Un anneau en bronze de 82 millimètres de diamètre, lisse. Au poignet gauche. Une petite fibule, la Tène I *b*, en bronze, sur l'épaule gauche. Une très belle fibule, la Tène I *b*, longue de 52 millimètres. L'arc épais et haut de 33 millimètres est orné de quatre volutes en creux. Le pied buttant à mi-hauteur de l'arc porte un bouton en émail rouge. Deux clous de rivets en fer à la soie de l'épée.

Après ces études du mobilier des tombes, M. Viollier passe aux conclusions que l'on peut tirer du cimetière de Saint-Sulpice. Les sépultures appartiennent, ainsi que nous l'avons vu, aux trois phases du La Tène I, sauf une ou peut-être deux qui remontent au La Tène II. Les sépultures La Tène I *a* sont les moins nombreuses, tandis que l'on découvrit surtout des tombes La Tène I *b* et *c*, et comme l'on ne rencontra qu'une seule tombe La Tène II, M. Viollier admet que l'on cessa d'inhumer dans ce cimetière peu après 250. Il ajoute que ces dates sont provisoires et pourront être modifiées suivant les nouvelles découvertes.

M. Viollier estime que la population qui habitait Saint-Sulpice pendant l'utilisation de la nécropole étudiée, appartenait à l'une des quatre tribus dont se composait la nation celtique des Helvètes, et il maintient l'opinion que la civili-

sation gauloise pendant le La Tène I peut être attribuée aux Helvètes.

Les études de M. Viollier l'amènent à établir que l'unité de la civilisation gauloise sur tout le territoire suisse, non seulement pendant le La Tène I, mais encore pendant le La Tène II, était complète, sans pour cela atteindre à une monotonie désespérante, ce que prouve suffisamment les objets uniques trouvés à Saint-Sulpice. Mais le fond de la civilisation gauloise en Suisse est certainement homogène, fait que M. Viollier explique par l'homogénéité de la population qui habitait notre pays. Au Valais et au Tessin, habités par d'autres tribus, la civilisation gauloise présente un tout autre aspect. Cette civilisation évolue lentement au cours des siècles, sans trace de bouleversement ni d'invasion. Les mêmes particularités rituelles se retrouvent d'un bout de la Suisse à l'autre pendant les quatre siècles que dura l'indépendance gauloise. Les Helvètes habitaient déjà notre pays au V^e siècle avant notre ère.

Les objets de fabrication étrangère trouvés chez nous proviennent des importations dues au commerce, ainsi à Saint-Sulpice les deux petits masques de verre apportés par les marchands phéniciens venant pour faire l'échange des produits du pays.

On voit par ce qui précède l'importance énorme qu'ont atteinte les fouilles de Saint-Sulpice. Nous estimons qu'il convenait de signaler un peu en détail les découvertes de tout premier ordre faites à la porte de Lausanne et qui avaient jusqu'à ce jour passé presque inaperçues pour le public.

Quant on songe que les deux années de fouilles du cimetière gaulois, avec leur résultat magnifique, suivirent de près les deux ans d'étude de la nécropole mérovingienne, qui elle aussi livra des objets d'un intérêt et d'une valeur considérable, et quand on se souvient que tout un îlot de terrain com-

pris dans le cimetière helvète reste encore à explorer, qui nous promet de nouvelles découvertes, on reconnaîtra que Saint-Sulpice fut et restera un des lieux archéologiques les plus importants non seulement du canton de Vaud mais de la Suisse entière.

Remercions MM. Gruaz et Viollier de leur publication, qui par sa clarté, sa science et sa précision, nous met si complètement au courant du résultat de leurs longues recherches et des découvertes qu'ils ont faites.

Joignons tous nos vœux à ceux de M. Viollier lorsqu'il dit en terminant son travail :

« Nous devons espérer que les autorités compétentes tien-
» dront à honneur de donner à M. Gruaz toutes les facilités
» pour qu'il puisse continuer et mener à bien l'exploration de
» ce cimetière, où nous sommes en droit d'attendre encore de
» nombreuses et importantes découvertes. Il faut espérer
» que le produit de ces fouilles trouvera dans les vitrines du
» Musée de Lausanne une exposition digne de sa valeur et de
» son intérêt scientifique. Ce sera de la part du conservateur
» du Musée la meilleure façon de prouver sa reconnaissance
» au généreux donateur auquel le Musée doit la plus grande
» partie de ces richesses. » Victor-H. BOURGEOIS.

UN DOCUMENT SUR L'ASSISTANCE

PUBLIQUE A LAUSANNE

en 1550¹

Aux environs de l'an 1509 parut un poème intitulé *Liber vagatorum* (Livre des vagabonds), œuvre d'un imprimeur bâlois assez connu, du nom de Pamphile Gengenbach.

¹ SOURCES. — *Archives cantonales Vaudoises.*

Ouvrages consultés : *Extraits des Manuaux de Lausanne,*